



BULLETIN MUNICIPAL de JUILLET 2019



Edito du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Ce fût un immense plaisir pour mon équipe et moi-même de servir notre commune tout au long de ces années.

L'expérience de mon rôle de maire a été enrichissante auprès de vous tous ; j'ai accompli cette mission avec tout l'intérêt qu'elle méritait. Je n'ai certainement pas été parfaite, mais je peux vous assurer que j'ai fait de mon mieux. Je mesure aujourd'hui la difficulté de pouvoir satisfaire chacun tout en restant dans la légalité, l'exercice est parfois compliqué. Aujourd'hui un mandat électif exige du temps et des connaissances.

Un très grand merci aux élus et aux personnels, secrétariat Sylvie et Marie-Lyne, et technique Jean Vincent, et Eric. Vous êtes les maillons essentiels d'un service municipal de qualité.

Le droit de réserve avant les élections municipales de mars 2020 nous astreint à une présentation de notre bilan pour ce bulletin de juillet. Des responsabilités nous ont été accordées, il est important pour moi de vous rendre des comptes. En tant qu'élu on se doit d'utiliser les deniers publics à bon escient. Il s'agit de faire au mieux avec nos moyens pour moderniser et pérenniser nos installations, développer des services etc

Nous étions 11 membres au départ (mars 2014), nous sommes aujourd'hui 8 membres (démission de son poste d'adjointe et conseillère municipale de Mme Véronique Puraymond ; décès de Mme Marie France Chevallier, déménagement de François Jauffret).

Démission de son poste d'adjointe de Mme Odette Gubert, mais reste conseillère municipale. Mme Marie-France Jurbert est élue 2eme adjointe.

Pour des raisons budgétaires les élus ont choisi d'élire 2 adjoints.

Tout au long de ce mandat nous avons essayé de vous informer le mieux possible :

- Création du bulletin municipal (trimestriel puis semestriel)
- Création du site Internet de la commune, de mai 2014 au 15 juillet 2019 le site compte 14 041 visiteurs et 38 997 pages ont été consultées, un grand merci à François Jauffret.
- Création du site internet des Tours de Merle

Merci à la commission Communication et merci à Marie-Lyne

Embellissement de la commune :

- Plantation de rosiers au cimetière
- Place église
- Monument aux morts Soult = rénovation du buste du poilu, changement des plaques nominatives
- Vitrine Eglise pour la statuette Saint Geniez

Travaux :

- Assainissement mairie et foyer rural
- Chaudière mairie
- Huisseries mairie
- Gîte Sermus (toiture, peinture etc ...)
- Enfouissement réseaux entrée Soult
- Logements presbytère (huisseries, chauffage peinture etc ...)
- Eglise du Vieux Bourg (2 tranches)
- Passerelle EDF
- Accessibilité Foyer Rural (toilettes)
- Muret enceinte mairie
- Voiries 2018
- Adressage et élagage
- Changement des compteurs d'eau
- Mise en sécurité des Captages
- Remise en conformité de tous les extincteurs
- Travaux divers d'entretien

Etudes :

- Étude diagnostique des installations et de distribution d'eau potable
- Étude sur l'état du monument historique (portée financièrement par la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne)
- Étude sur la création d'un Vidéo Mapping Tours de Merle

Mise en place :

- Taxi pour la foire
- Commémorations étoffées (musique, porte-drapeaux, pot) conjointement avec la commune de - Saint Cirqes La Loutre
- Chasse aux œufs avec les enfants de Saint Cirqes La Loutre
- Noël avec les enfants de Saint Cirqes La Loutre
- Colis pour les aînés
- Mis en place d'un ordinateur pour les administrés avec imprimante
- Cadeau naissance et mariage
- CET pour les agents
- Embauche 2 agents temps partiel
- Convention SATESE
- Convention SAUR
- Enquêtes publiques chemins
- Convention et règlement foyer rural
- Mise en place ramassage encombrants porte à porte

- Achat tracteur (neuf)
- Achat voiture Tours de Merle (occasion)

Un grand merci à Mr Michel Dalais 1^{er} adjoint pour le suivi rigoureux de ces dossiers et pour sa disponibilité. Les élus ont toujours privilégié les artisans locaux.

Tous ces dossiers ont pu être réalisés grâce aux aides financières :

- De l'état
- Du Conseil Départemental
- De la Région
- De EDF

Et un suivi très rigoureux du budget.

Un grand merci à Sylvie pour son sérieux et la qualité de son travail.

Les Tours de Merle :

- Réorganisation de la gestion dans sa globalité des Tours de Merle
- Communication
- Animations
- Boutique
- Travaux
- Personnel
- Etc

Merci à Marie-Lyne, Sarah médiatrice du patrimoine, Fabien et Nathalie détachée du Conseil Départemental.

Faits marquants :

- Remise de la médaille du Mérite Agricole à Mr Gaby Escure
- Cérémonie de la remise des képis aux Tours de Merle
- Fête de l'Élevage
- Balade en collaboration avec le Conseil Départemental
- Cérémonie 08 mai (2017) monument aux morts usine EDF rendant hommage aux hommes qui ont travaillé sur l'usine et qui ont donné leurs vies.

- Fermeture du restaurant la Vieille Auberge fin 2017.

Travaux en cours ou / et à réaliser

- Nettoyage, démoussage toiture Presbytère et Eglise
- Crites route de Laval
- Busage Puy Murat
- Fin des travaux au foyer
- Chemins
- Rénovation éclairage public
- Passerelle Lesturgie
- Voirie 2019 (Nalou, Ensagnac, scierie Duclaux)

Si vous désirez bénéficier d'un tarif avantageux pour un revêtement sur votre domaine privé contacter la mairie : 05.55.28.21.86

Le remboursement de l'emprunt s'élevait en 2014 à 50 765,41€ et 51 209,08 € en 2019.

	<u>2014</u>	<u>2019</u>
Taxe d'habitation	12.39%	5.50%
Taxe foncière bâtie	14.73%	14.73%
Taxe foncière non bâtie	40.02%	37.00%

Dans un contexte qui a changé durant ce mandat, entre baisse des dotations de l'état, réforme des collectivités territoriales, mutualisation avec la Communauté de communes XVD, ce bilan est aussi l'occasion de regarder vers demain et ce bulletin pourra servir d'archives pour les générations futures.

Plusieurs projets sont portés par la Communauté de Communes XVD ; projets que les communes n'auraient pu porter seules :

- Maison de santé de St Privat
- Fibre (investissement d'avenir)
- Pylône haut débit pour les Tours de Merle (photo)
- Construction du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Etude diagnostique sur l'état du rocher et du bâti sur le site des Tours de Merle, qui va identifier l'urgence des actions à mener pour la préservation du site.
- Fonds de concours pour le site des Tours de Merle



Nous sommes à moins d'un an des prochaines élections municipales vous devrez en mars 2020 élire un nouveau conseil municipal (7 personnes). S'engager demande de la détermination, de l'implication, du temps et de l'énergie.

Je souhaite lancer un appel aux bonnes volontés, j'invite dès à présent les personnes qui souhaitent s'impliquer dans la vie publique de notre commune à participer aux prochains conseils municipaux pour se familiariser au fonctionnement d'un conseil municipal, à la connaissance des institutions et des compétences communales.

Il me semble important de rappeler, que notre commune est dépourvue d'école de commerce et que le foyer rural est en sommeil... Notre commune s'endort peu à peu...

Réagissons, motivons-nous et j'espère que de bonnes volontés se manifesteront pour reconstruire une vie sociale et durable sur notre commune. Sachez que les élus seront à vos côtés.

Je réitère un sincère remerciement à mon conseil municipal, pour son dévouement et la confiance qu'il m'a témoigné. Merci aux personnels pour leur travail à mes côtés.

Bien respectueusement

Corinne Boussu

ON VOUS DIT TOUT

Résultat du recensement

Le recensement de la population de la commune de St Geniez ô Merle a été effectué par Mme Dalais Sylvie du 17 Janvier au 16 Février 2019, comme dans beaucoup de petites communes la population est en baisse, elle est passée de 92 à 88 personnes. On compte 47 résidences principales et 74 résidences secondaires.



Réunion Cantonale

Le 22 janvier a eu lieu la réunion cantonale à Argentat, ce rendez-vous annuel avec le département est un moment important où chaque Maire présente ses souhaits de subvention.



Repas des aînés

Dimanche 03 mars, la Municipalité de St Geniez ô Merle a convié tous ses aînés autour d'un délicieux repas, concocté cette année par Le Sablier du Temps d'Argentat. Mme Le Maire a souhaité la bienvenue à chacun et a eu une pensée pour tous les absents malades ou pour des raisons liées à l'âge. Se fût l'occasion d'une belle journée d'échange et de partage.



Le Budget 2019

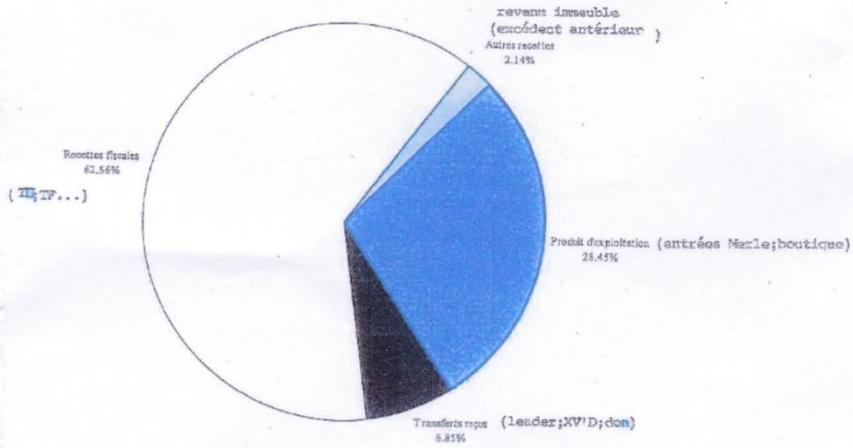
Le Samedi 13 Avril 2019, le Conseil Municipal a voté le budget 2019 (communal, service de l'eau)

Compte Administratif 2018

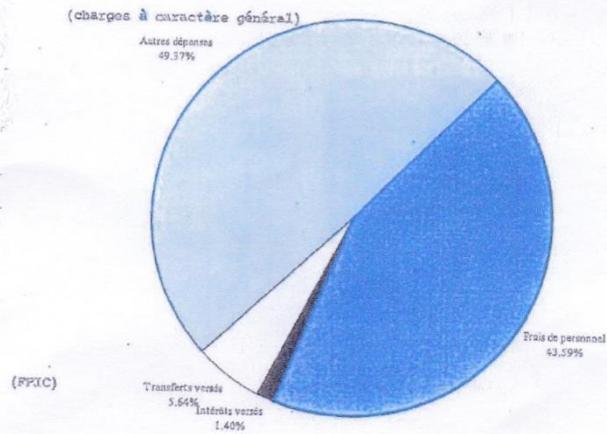
Budget communal - Fonctionnement : + 107 477.89
(excédent) - Investissement : + 46 980.53

Budget de l'eau - Fonctionnement eau : +14 454.04
(excédent) - Investissement eau : + 21 682.57

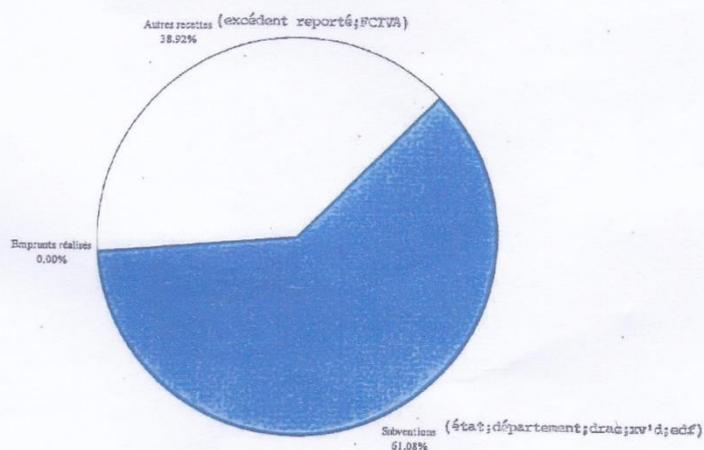
Recettes Prévisionnelles de fonctionnement



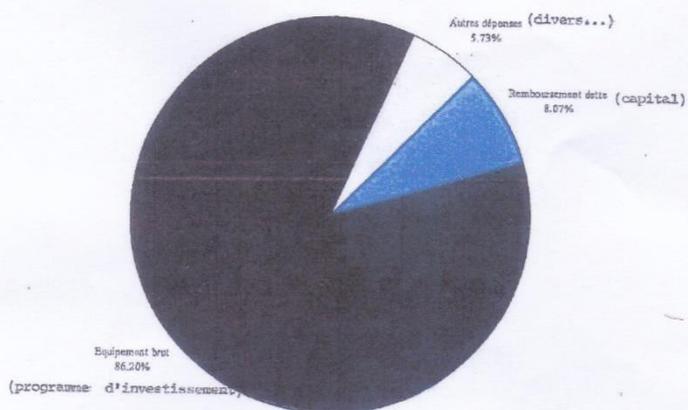
Dépenses Prévisionnelles de fonctionnement



Recettes Prévisionnelles d'Investissement



Dépenses Prévisionnelles d'investissement



Cf : Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 Avril 2019

Les Elections Européennes

Rappel : Les élections européennes permettent aux citoyens européens de leurs représentants au Parlement Européen.

Résultats sur la commune :

Manon AUBRY : 4 voix



désigner

Nathalie LOISEAU : 14 voix
Raphaël GLUCKSMAN : 2 voix
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 1 voix
Nathalie ARTAUD : 1 voix
Benoît HAMON : 2 voix
Jordan BARDELLA : 12 voix
Francis LALANNE : 2 voix
François-Xavier BELLAMY : 7 voix
Yannick JADOT : 3 voix

Pâques 2019 :



Lundi 22 Avril les enfants de la commune ainsi que ceux de St Cirques La Loutre se sont retrouvés pour la traditionnelle chasse aux œufs, qui s'est clôturée autour du verre de l'amitié.



Commémoration du 19 Mars

En date du 19 mars nous avons participé, en présence de la commune de St Cirques La Loutre à la commémoration du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie

Commémoration du 08 Mai 1945

Mardi 08 Mai a eu lieu la traditionnelle cérémonie de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Comme chaque année la commune de St Geniez ô Merle s'est associée à la commune de St Cirques la Loutre pour célébrer ce jour anniversaire.

Elus et habitants se sont retrouvés à St Cirques, à l'usine EDF de St Geniez, avec la présence cette année de Monsieur CHABIN responsable du groupement de l'usine du Chastang, puis au Bourg de St Geniez ô Merle. Cette cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié.



Réserve Naturelle Régionale (RNR)

Le Conseil Municipal a délibéré le 13 mai 2019 et a voté, à l'unanimité des membres présents, favorablement un accord de principe au lancement de la réflexion sur la Réserve Naturelle Régionale Vallée de la Maronne, avec maintien de l'activité pêche et chasse et sans frein pour un éventuel Vidéo Mapping sur le site des Tours de Merle, 3 communes sont concernées : Saint Bonnet les Tours de Merle, Saint Cirques La Loutre, Saint Geniez O Merle.

Adressage

Dans le cadre du projet 100% fibre, enjeu indispensable d'attractivité sur notre territoire, la commune de Saint Geniez ô Merle procède à la pose de numéro pour identifier chaque bâtiment ; facilitera également les interventions d'urgence et la distribution du courrier. Cette opération est menée par Mr Dalais Michel 1er adjoint.

Rappel : la municipalité invite les derniers administrés qui n'ont pas encore élagué, à le faire. Un guide de bonnes pratiques de l'élagage publié par le Département est à votre disposition en mairie. Une opération groupée peut vous être proposée.



Prix de l'eau

En date du 1^{er} janvier 2019 le prix de l'eau s'élève à 0.80€/m³ et s'élèvera à 1€/m³ en 2020
La location du compteur reste inchangée à 24€
Préservez nos réserves naturelles d'eau potable.

L'eau n'est pas une richesse inépuisable.

En 2019, déficit de 30% de pluviométrie sur la Corrèze.

Quelques gestes simples :

- Pensez à installer un récupérateur d'eau de pluie pour arroser fleurs et jardins
- Evitez de laver les voitures, privilégiez les centres de lavages
- Pensez à fermer les robinets pendant le savonnage, le brossage des dents...
- Grâce à l'étude diagnostique des cartes SIM ont été installées sur les principaux compteurs de la commune qui nous permettent de détecter les fuites sur les réseaux en direct.

Pourquoi cette augmentation :

- des travaux sont à réaliser suite à l'étude diagnostique
- ajustement par rapport au prix de vente de la SAUR
- anticipation d'un éventuel transfert de la compétence eau

POUR LES AGRICULTEURS : Les compteurs distincts des habitations et alimentant **UNIQUEMENT** les bâtiments agricoles seront dispensés, de la taxe pollution selon la réglementation en vigueur actuellement.

Déploiement de la fibre

Pourquoi la fibre

- Accès très rapide à internet
- Télévision haute définition
- Télétravail, télémedecine
- Téléphone sur internet illimité



Du Nouveau sur St Geniez ô Merle

- Manon Boyer



Manon BOYER s'est installée en tant qu'orthophoniste conventionnée, dans son cabinet libéral à Argentat-sur-Dordogne, depuis le lundi 29 avril 2019. Elle complète l'équipe pluridisciplinaire du centre de santé de Monsieur LEYGNAC au 48 avenue Joseph Vachal.

« Je suis très heureuse de pouvoir travailler en Corrèze, dans ma région natale. J'ai réalisé l'ensemble de mes stages en Corrèze et tous ont renforcé cette envie. J'ai également choisi le centre de formation (ILFOMER) de Limoges pour rester cohérente dans mes projets professionnels ».

L'orthophonie est une profession très enrichissante et vaste. *« En effet, nous pouvons rencontrer et travailler avec des nouveau-nés, des enfants, des adolescents, des adultes jeunes et âgées ».* L'orthophonie vise à prévenir, évaluer, traiter les difficultés ou troubles du langage oral et/ou écrit, de la communication, de la voix, de la déglutition et des autres activités cognitives liées à ces fonctions. Ces difficultés peuvent être innées ou bien acquises à la suite de retards de développement, d'Accidents Vasculaires Cérébraux, de maladies génétiques, neuro-dégénératives ou dégénératives.

Vous pouvez contacter Manon BOYER au 06-02-20-74-81. Elle reçoit **seulement** sur rendez-vous.

- Ludivine Jouve

Originaire de Vebret dans le cantal, née à Mauriac, Ludivine JOUVE a 30 ans, fille d'un artisan et d'une mère travaillant dans la restauration pendant des années.

Le désir de devenir esthéticienne est venu pendant ses années collèges. Elle a commencé par faire un BEP comptabilité pour ensuite se lancer dans un CAP esthétique à l'école Sylvia Terrade à Brive et un BP dans un lycée professionnel de Clermont Ferrand

Elle a choisi le métier d'esthéticienne afin de pouvoir procurer aux clientes un moment de bien être de relaxation et pouvoir les "chouchouter" tout simplement prendre soin d'elles.

Elle a ensuite voulu se faire une expérience professionnelle en travaillant dans divers instituts de beauté (au sein de 2 Yves Rocher différents)

Elle rencontre son conjoint Pascal Chanut en 2011 qui est originaire de Saint Geniez ô Merle. Ainsi après avoir habité quelques années sur Aurillac ils sont revenus habiter du côté de Saint Privat afin qu'il puisse reprendre l'exploitation agricole de ses parents.

De son côté après avoir cumulée plusieurs CDD en esthétique et dans d'autres milieux et ayant en tête depuis toujours d'avoir son propre institut, Ludivine a ouvert son salon depuis le 10 avril 2019 "**Institut Belle et Zen**" à Rilhac Xaintrie

Renseignements : 05.55.91.71.35

Les horaires d'ouvertures :

Lundi 14h-19

Mardi au jeudi 9h-12h et 14h 19h

Vendredi 9h-19h

Samedi 9h-19h



- **Aurélie et Mathieu Alrivie**

Aurélie et Mathieu Alrivie ont créé en début d'année la SARL **A & M ALRIVIE**, leur souhait est de développer leur entreprise de travaux agricoles auprès des particuliers mais aussi des collectivités locales. Ils interviennent sur tout le territoire de la Communauté de Communes XVD et en particulier sur la Xaintrie et le Cantal.



TRAVAUX AGRICOLES
Le Vert 19220 St Geniez ô merle
06 32 46 78 72

Pour tous renseignements : Mathieu ALRIVIE 06.32.46.78.72
et leur page facebook : **SARL A&M ALRIVIE**

Les Tours de Merle

Après 4 ans de partenariat et de convention (entre la Mairie, le Conseil Départemental, Corrèze Tourisme, et la Com Com XVD) pour le développement des Tours de Merle, 2018 a été une année charnière.

Les Tours de Merle sont un site exceptionnel on ne le dit jamais assez... Un site unique et remarquable qui bénéficie de plusieurs reconnaissances : Monument Historique et inscrit pour son paysage, en zone Natura 2000...mais en 2018 ce n'est pas le site en lui-même qui a été récompensé mais l'équipe de permanents, de saisonniers et stagiaires. Depuis 4 ans l'équipe fournit de nombreux efforts pour améliorer ses prestations, une offre de qualité et elle a été récompensée par l'obtention de la marque Qualité Tourisme



Cette marque reconnaît à la fois la chaleur de l'accueil et la professionnalisation du site touristique. La Mairie remercie toutes les personnes qui de près ou de loin contribuent à mieux faire connaître et fonctionner les Tours de Merle.

2018 est aussi un renouveau pour une appréhension plus complète sur l'état du rocher et du bâti des Tours de Merle.

La Communauté de Commune XVD a largement soutenu la Mairie dans cette démarche en lançant dès fin 2018 l'étude réalisée par un cabinet d'ingénieurs géologues avec l'intervention de nombreux corps de métiers : photogrammétrie, topographes, ingénieurs structures, architectes du patrimoine et des monuments historiques, sondeurs.

Cette étude qui est en phase d'être rendue va permettre de connaître les points forts et les points faibles du rocher et du bâti ainsi que les zones nécessaires d'intervention.

L'intégralité du Monument Historique et la maison Madège ont fait l'objet de l'étude.

Cette étude est un point de départ incontournable pour des travaux de conservation à long terme et pour sécuriser le site.

L'étude portée par la Com Com XVD a été soutenue à 80% par la DRAC et le Conseil Régional.

Après plusieurs années de discussions, elle s'avérait de plus en plus nécessaire au vu des désordres constatés sur site ces dernières années.

En termes de fréquentation, les Tours de Merle ont fait un grand bond en avant concernant l'accueil de groupes adultes et scolaires, notamment grâce à l'amélioration de l'offre groupe.

La création du poste de médiatrice du patrimoine en 2017 a permis de structurer l'offre et de mieux répondre aux demandes.

Sarah RAISIN-DADRE, médiatrice et les stagiaires ont accueilli 42 groupes en 2018 contre 15 groupes en 2017.

Malgré cette augmentation des groupes en 2018, la fréquentation était en légère baisse. Pour cause une météo caniculaire en été et moins de journées événementielles.

Les Journées événementielles avec l'intervention d'une équipe de comédiens escrimeurs ont rencontré un franc succès, la Mairie a donc décidé de reprendre la même équipe en 2019 sur 3 semaines avec 16 dates et encore plus de comédiens.

Cet été à nouveau de nombreuses animations :

- Le nouveau **Jeu de piste**, les lundis : "Dans les Pas des Seigneurs de Merle" - à partir de 6 ans
- **La Visite autrement**, les mardis à 16h avec notre guide qui arrive tout droit de l'époque médiévale ! - à partir de 6 ans
- De **l'Orpillage**, les mercredis après-midis - prévoir des Chaussures adaptées à l'eau - à partir de 8 ans
- **L'initiation Tir à l'Arc**, les jeudis toute la journée - à partir de 8 ans

- **La Nuit de la Chauve-souris** avec un spécialiste chiroptère : après une présentation en intérieur de la vie des chauves-souris, découverte des espèces sauvegardées qui nichent à Merle - à partir de 8 ans, Gratuit
- **Des visites guidées 3 fois par jour** à compter du dimanche 7 juillet, à 11h, 15h, 17h - Durée : 1h30
Le Lancement de la grande nouveauté de cet été :

Le Grand Jeu d'Aventure créé et proposé par la Gaillard Académie "A la Poursuite du Trésor oublié - Tours de Merle "

20 dates sur l'été sont prévues

Horaires : 19h-21h30 pour 90 minutes de Jeu dans un site exclusivement réservé aux Joueurs

Tarifs spécifiques : 115 € par équipe - 5 personnes maximum

Age minimum conseillé : 12 ans !

Réservation obligatoire sur internet ou auprès de la Gaillard Académie ou des Tours de Merle :

www.gaillard-academie.fr/tresoroublie /// tel. : 05 55 74 98 18

Nathalie DURIEZ

Chef de Projet ADRT

Etude « Vidéo Mapping » sur le site des Tours de Merle

Déjà 3 réunions se sont déroulées pour travailler sur le projet « Son et Lumières »

Une demande de devis a été faite auprès de la société Enluminure de Limoges

Le 18 avril, en mairie puis sur le site a eu lieu une réunion en présence du sous-préfet M Zabouraeff, différents services de l'état, Monsieur Hubert Arrestier (président de la Com Com XVD) Marie France Jurbert (élue) et Nathalie Duriez (chef de projet).

Mme Boussu a présenté les principales lignes du projet son et lumières.

Le 05 juin une séance de travail s'est déroulée à la Préfecture de Tulle pour préciser le cadre réglementaire qui s'impose pour ce projet en présence de la DDT, DREAL, SDIS, DRAC.

Le 14 Juin en mairie de St Geniez , Natura 2000, le CEN se sont retrouvés pour élaborer le cadre environnemental du site des Tours de Merle

La prochaine réunion aura lieu le lundi 14 octobre à 9h30

Lucas Aubreyrie : Stagiaire aux Tours de Merle

En stage conventionné, l'élève Lucas Aubreyrie, en 1^{er} Bac Pro gestion des milieux naturels et de la faune sauvage du lycée Henri-Queuille de Neuvic, a participé pendant 7 semaines à la reconstitution du jardin médiéval des Tours de Merle ainsi qu'au cahier des charges de l'entretien des berges de la Maronne où il a été conseillé et sollicité par le (CEN) Conservatoire des Espaces Naturels ainsi que par l'association des forêts de la Xaintrie et du pays d'Argentan (AFOXA).

Sa première semaine a été consacré à l'organisation complète de son stage puisque ce jeune lycéen était seul pour réaliser plusieurs travaux sur le site des Tours de Merle. Il a su mettre en place en toute autonomie la réorganisation du jardin médiéval et a mis en application ses compétences de gestionnaire en milieu naturel, a su établir une régulation entre les plantes moyenâgeuses et la végétation naturelle qui était déjà présente. Sa participation au sein du milieu naturel des Tours de Merle découle d'une grande implication de la commune et du département. Ce site patrimonial est classé depuis 2015 en zone Natura 2000 (ZNIEFF), sous contrôle du CEN en matière de faune et d'environnement.

Durant son stage, Lucas a dû présenter et créer sa propre opinion au sein des berges de la Maronne où il a dû intervenir suivant les conseils de Monsieur Vernejoux (président de l'AFOXA) de Monsieur Lagorsse (animateur Natura 2000 du conservatoire des espaces naturels) et sous l'œil de Madame Duriez (chef de projet du site des Tours de Merle) qui l'a suivi et conseillé tout au long de son stage. Monsieur Mielvaque (agent d'entretien du site des Tours de Merle) l'a également conseillé sur l'aménagement de cet espace naturel.

Le jeune lycéen a aussi participé au comptage des chauves-souris.

Lucas Aubreyrie est pleinement satisfait de ce stage effectué auprès de la commune de Saint-Geniez-ô-Merle.



X-Trail le 21 Septembre

Le X-Trail Corrèze Dordogne se déroule en Vallée de la Dordogne et traverse les gorges de la Dordogne et de la Maronne au cœur de la **Xaintrie**. Le X Trail Corrèze Dordogne, ceux sont 4 trails, dont 2 qui peuvent se courir par équipe... 3 randos dont une de 48km. Découvrez des richesses naturelles et historiques incroyables en participant en individuel ou par équipe. Avec 12 communes traversées (dont celle de St Geniez ô Merle), plus de **3000 m de dénivelé**, une majorité de petits sentiers (dont les fameux « singles » chers aux trailers), tous les ingrédients sont réunis pour un **trail de très haut niveau**. Rendez-vous le 21 Septembre



Renseignements : Tél. : 07 60 16 53 23
xtraildordogne@orange.fr

Ramassage des encombrants



Les prochains ramassages des encombrants auront lieu **le mercredi 06 et le jeudi 07 novembre 2019**. Les agents des services techniques passeront chez vous, pensez à contacter la mairie **au plus tard le lundi 04 novembre**. Pour information résultat de la collecte des ordures de 2018 (voir le document joint)

Rappel Déchèterie des Chanaux à St Privat



**DÉCHÈTERIE
Saint-Privat**
Les Chanaux – 19220 SAINT-PRIVAT
06.79.28.39.97

Fermée les jours fériés	Lundi au mercredi	14h à 17h30
	Jeudi au samedi	9h à 12h 14h à 17h30

	Vous apportez en déchèterie ...	Ce qu'ils deviennent ...
	Papiers, cartons	Ils seront recyclés en emballages cartonnés
	Ferrailles, métaux non ferreux	Ils seront recyclés
	Bouteilles verres, bocaux	Ils seront recyclés pour redevenir du verre
	Encombrants non métalliques...	Ils seront recyclés
	Pneus VL et PL	Ils seront traités et recyclés
	Bois, déchets de jardin	Ils seront compostés
	Huiles moteurs, fritures	Elles seront traitées
	Gravats, terre, matériaux de démolition, de bricolage	Ils seront enfouis
	Electro-ménager, Appareils à prise électrique, à piles	Ils seront traités, recyclés et valorisés
	Piles, batteries	Elles seront traitées, recyclées et valorisées
	Cartouches encre des imprimantes, photocopieurs	Elles seront traitées et valorisées
	Déchets ménagers spéciaux	Ils seront traités
	Lampes basse consommation	Elles seront traitées et recyclées
	Vêtements, chaussures, linges de maison	Ils seront recyclés et revalorisés

Cérémonie du 11 Novembre 2019

Rendez-vous au Monument aux Morts (Soult) à 11h30

Cette année, la cérémonie sera particulière, la municipalité a souhaité rendre un hommage nominatif à tous les hommes de notre commune qui ont donné leur vie pour libérer la France.
Merci à Monsieur AUBIGNAC et à Madame VIGIER-DURAND pour leurs recherches.

N'oublions jamais ceux morts pour la France

Jean Aubrierie
Basile Bourdin
Clément Boyer
Ernest Breuil (pas inscrit sur le monument)
Joseph Broc
Marcel Chantarel
Jean Croisé (pas inscrit sur le monument)
André Ducros
Francis Fayet
Jean Fayet
Alfred Fourtet
Pierre Glandier (pas inscrit sur le monument)
Jean Lacroix
Edouard Laval
Raymond Layotte
Adolphe Loche
Marcellin Mallevialle
Jean Meilhac (pas inscrit sur le monument)
Joseph Peyralbe
Camille Rouzeyrol
Jean Sautou
Louis Veyssière (pas inscrit sur le monument)

Alfred Maury (1939-1945)



**Nous vous donnons rendez-vous (adultes et enfants)
Lundi 11 Novembre à 11h30 Monument aux morts à Soult**

Rappel : Ouverture de la Mairie

Votre mairie vous accueille

Les lundis et les mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Téléphone : 05.55.28.21.86

Mail : st.geniez.o.merle@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-geniez-o-merle-mairie.fr

ETAT CIVIL

Décès : Marie Odile Nore à Limoges 05 Février

Marcelle Marinie à Tulle le 23 Mai

Nouveaux Habitants

Bienvenue à M et Mme Jean Michel FRAMERY dans leur maison secondaire à Combe Mauve depuis le 11 février 2019

et à M Jérôme LACHAUD qui loue le chalet de Thomas FLEURET au Moulin de Lacombe.



DIVERSES INFORMATIONS :

Ma Commune Ma Santé

L'association ACTIOM « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties options, tarifs, services & avantages, partenaires...

Née de la volonté d'élus locaux de favoriser l'accès aux soins de santé pour leurs administrés, Ma Commune Ma Santé est la réponse adaptée pour des centaines de communes partout en France.

La commune, dans cette démarche d'action sociale, propose les services de l'association Actiom afin que les administrés puissent bénéficier de Ma Commune Ma Santé, une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et aux budgets de chacun.



Ce dispositif clé en main est destiné à toutes les communes de France soucieuses de l'accès aux soins de santé de leurs administrés (peu importe leur taille et leur localité). Il s'adresse aux communes qui se mobilisent et qui souhaitent apporter une réponse durable, citoyenne et solidaire au sein de leur commune, au travers d'une démarche d'action sociale.

Il s'agit de permettre à tous les administrés de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national donc à moindre coût, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun.

En signant la convention de partenariat associative avec l'association ACTIOM la commune devient le relais vers la possibilité pour ses administrés de bénéficier du dispositif Ma Commune Ma Santé, la solution santé mutualisée et de ses avantages (conseils et accompagnements personnalisés, permanences locales, conseillers dédiés...)

Service conseils et Souscription : 05.64.10.00.48 ou sur macommunemasante.org

Office du Tourisme

Le bureau d'accueil de Saint-Privat sera ouvert du 3 juillet au 31 août du lundi au vendredi.
Les horaires seront les suivants : 10h-12h30 / 14h-18h.



Le Centre de Loisirs de St Privat



La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne gère l'accueil de loisirs intercommunal du Canton de Saint-Privat. Toutes les activités sont encadrées par du personnel qualifié, formé pour animer, encadrer et gérer toutes les activités ainsi que le temps de repas et de repos des enfants.

Il est ouvert pendant toutes les vacances scolaires sauf les vacances de Noël. Il accueille les enfants de 3 à 17 ans après avoir rempli un dossier d'inscription.

Le programme est affiché en mairie.

Pour tous renseignements
Accueil de loisirs Ecole 19220 St Privat
05.55.28.17.66
CIAS Xaintrie Val'Dordogne

La Trésorerie

Y aura-t-il des fermetures de trésoreries en Corrèze ? La réponse est OUI

L'accueil des usagers se fera dans les MSAP (maisons des services au public) normalement une se trouvera sur St Privat. Pour le moment la trésorerie d'Argentat sera maintenue. Mais attention plus de numéraire aux guichets. Le réseau des buralistes et la Poste seraient sur les rangs pour prendre ces marchés.

SOS frelons et Co (voir doc joint)

Cette entreprise est à votre service pour prendre en charge le traitement de tout type d'insecte ou de nuisible.

Faites appel à eux pour des dératisations, désinsectisations, désinfections ou destruction de nids de guêpes et frelons.

Vous pouvez les contacter par téléphone ou par mail à : contact@sosfrelonsandco.fr
ou 05.19.98.05.05

Unité Mobile D'intervention d'Urgence (UTGF) Cantal Lot Corrèze (voir doc joint)

La société **UTGF** est spécialisée en **intervention d'urgence, catastrophe naturelle sur le domaine public et privé**. Les équipes composées de **Bûcherons**, d'**Elagueurs**, de **Secouristes** se déplacent dans toute la **France**.

Contact : 06.78.07.64.32 ou par mail : France sequoia@gmail.com

La canicule : **En cas de fortes chaleurs !! ADOPTEZ LES BONS REFLEXES**

(cf. dépliant joint)

Pour information, un registre nominatif de recensement des personnes fragiles est en mise en place en mairie.

Renseignements : 05.55.28.21.86

La Sécheresse :

Les baisses de débit des ressources peuvent avoir des répercussions sur la qualité des eaux distribuées. Il est nécessaire d'éviter autant que possible qu'un réseau de distribution d'eau se vide ou se trouve en dépression du fait d'une coupure d'alimentation. En effet lorsqu'un réseau se trouve en dépression et lors de la remise en eau, les variations de pression peuvent entraîner des ruptures de canalisations. Ces phénomènes peuvent également provoquer des décollements de dépôts et de biofilms qui peuvent contaminer l'eau du réseau.

C'est pour cela que les interventions effectuées en urgence peuvent parfois être à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau.

L'AFOXA

L'Association des Forêts de Xaintrie et du Pays d'Argentat (AFOXA) organise des randonnées découvertes commentées durant les mois de juillet et août. Découverte de la forêt, ses secrets, sa faune, sa flore, une fois par semaine. (Doc joint)

Son assemblée générale a eu lieu samedi 29 juin au foyer rural de St Geniez, après un mot de bienvenue du Président Michel Vernejoux, François Polidor, trésorier a rendu les comptes de l'association, elle compte près de 200 adhérents. Des questions, des échanges ont fusionné par un public passionné, une intervention a eu lieu par J Michel Teulière sur la biodiversité.



La Vie est Belle à Bassignac le Haut

Réouverture du complexe piscine et hébergement à Bassignac le Haut, l'association « La Vie est Belle » a repris le camping-piscine-tennis géré par la municipalité de Bassignac et fermé depuis 2018.

Il est possible à chacun d'entre nous d'adhérer à cette association et de bénéficier des différentes prestations au sein de ce complexe, pour tous renseignements complémentaires : 06.58.36.69.69 ou laviebelle19220@gmail.com

Services Plus



De manière ponctuelle ou de façon régulière pour vous soulager dans certaines tâches préparatoires, **SERVICES PLUS** à Argentat peut vous aider à répondre à vos questions. Entretien du logement, entretien et repassage du linge, entretien espaces verts, petit bricolage, secrétariat, garde d'enfant, dame de compagnie... En tant qu'employeur Services Plus met à votre disposition les compétences de ses salariés.

**Contact : Service Plus Rue Joseph Vachal 19400 Argentat
05.55.28.34.00 e-mail : services.plus@yahoo.fr**

Ouverture de la chasse saison 2019/2020

Arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et la fermeture de la chasse pour la campagne 2019-2020, dans le département de la Corrèze

Période d'ouverture le 08 septembre 2019 à 8 heures au 29 février 2020 au soir.

Aides aux Entreprises

Du fait de son classement en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne propose aux nouvelles entreprises installées sur son territoire une exonération de la CFE pendant les deux premières années, sous certaines conditions. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser au service des impôts des entreprises.

Renseignements : Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne :
Cécile MICHAÏLIDIS (chargée de Développement Economique) : 05.55.91.45.47

Réseau Voisineurs



Etre voisin(e) c'est donner un peu de son temps en fonction de ses disponibilités, c'est faire partie d'un réseau, c'est participer à des temps d'échanges et d'information. C'est créer des liens forts avec des voisins.

Une visite, un coup de fil... Consciente que ces petits gestes peuvent changer la vie des personnes âgées, l'association Familles Rurales a mis en place le dispositif Voisineurs. Ce réseau de solidarité intergénérationnel permet à des personnes isolées, géographiquement, socialement etc. de ne plus l'être et ainsi créer du lien. Les visites au domicile de la personne isolée se font par des bénévoles, en fonction de leurs disponibilités.

Renseignements : Odile DICHAMP (coordinatrice ICA des Xaintries) : 05.55.28.16.51

Marché de St Privat

Tous les vendredis matin été comme hiver, ce petit marché est l'occasion de s'approvisionner en produits frais et locaux. Moments conviviaux à partager

Pensez-y !! Soutenons les

EDF

En 2019 toutes les agences EDF fermeront leurs portes pour mieux se focaliser sur le service client téléphonique et en ligne.

Pour en savoir plus sur les fermetures d'agences EDF en 2019 :

<https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture/>

Pour de plus amples informations sur les services sur St Geniez ô Merle :

<https://www.agence-france-electricite.fr/edf/>



VOS AGENDAS :

01 juillet au 31 août	Ouverture des Tours de Merle de 10h à 19h (flyer joint)
04 août	Brocante à St Privat
09 août	Soirée d'antan
10 août	Comice agricole à St Privat
15 août au 25 août	Fermeture de la mairie
Du 16 au 19 août	Fête votive à St Privat
02 septembre	Rentrée scolaire
05 septembre	Taxi pour la foire
21 et 22 Septembre	Journée du Patrimoine aux Tours de Merle (partenariat avec les Tours de Carbonnières)
21 septembre	4^{ème} édition du X Trail Corrèze Dordogne
20 Octobre	Foire d'automne à St Privat
07 et 08 Novembre	Encombrants
11 Novembre	Commémoration à 10h15 à St Cirques et 11h30 à Soult
05 Décembre	Taxi pour la foire à Argentat
07 Décembre	Téléthon avec vente de Jacinthes
20 Décembre	Spectacle de Noël à 20h
Du 24 décembre au 28 décembre	Relevé des compteurs d'eau
23 décembre 2019 au 05 Janvier 2020	Fermeture de la mairie

« Tous les Hommes pensent que le Bonheur se trouve au sommet de la montagne alors qu'il réside dans la façon de la gravir »

Confucius



Directeur de la publication : Corinne BOUSSU

Comité de rédaction : Marie-France JURBERT, Marie-Lyne LACOSTE, Sylvie LACHASSAGNE

Photothèque : Michel DALAIS

Quelques photos de travaux



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



Captage avant



Captage après



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



Cimetière de St Geniez



Eglise du Vieux Bourg



Nouvelle chaudière à la mairie



Cône de vision aux Tours de Merle



Travaux d'élagage



Enfouissement réseau



Travaux de voirie



Achat tracteur tondeuse



Vitrine dans l'église

Faits marquants



Monsieur Gaby ESCURE la médaille
du Mérite Agricole au grade de Chevalier,



Cérémonie des képis aux Tours de Merle



Fête de l'élevage



Balade organisée avec le Conseil Départemental



Fermeture de la Vieille Auberge

